



21 | Palais du Tau

Découvrez l'ancien palais de l'archevêque de Reims et le lieu de séjour des rois de France lors de leur sacre.

Construit dans la partie sud du quartier cathédral, le palais du Tau devient le lieu de résidence de l'archevêque. Il est aussi le siège du pouvoir temporel de ce dernier qui est le principal seigneur de la ville de Reims et du pays rémois. Entre 1671 et 1710, il est transformé en palais classique sous la direction de Jules Hardouin-Mansart, premier architecte du roi Louis XIV, et de Robert de Cotte, son élève et principal collaborateur. En 1991, le palais est classé patrimoine mondial par l'UNESCO au même titre que la cathédrale.

Organisez vos séminaires et savourez un dîner ou un cocktail dans des espaces prestigieux, classés au Patrimoine mondial de l'Unesco et situés à 45 minutes de Paris en TGV.

Palais du Tau




CHAPITEAU CRISTAL
190 m² dans l'Avant-cour
100 personnes assises (dîner et réunion) ou 150 debout (cocktail)


**TOURS DE
NOTRE-DAME
DE REIMS**



INFOS PRATIQUES

Adresse
2 place du Cardinal Luçon
51100 Reims

 A 4 depuis Paris et Strasbourg, sortie « Cathédrale »

 La ville de Reims est desservie par le TGV (45 minutes de Paris)
La gare centre est accessible à pied (1,2 kilomètres)

@ CONTACTS

location@monuments-nationaux.fr

Réunions, cocktails, dîners

Grille tarifaire

PRESTATION	DURÉE	TARIFS TTC
> Visite privée des tours de Notre-Dame de Reims		
Pour 30 personnes (hors guide)	2h	à partir de 660 €
> Chapiteau cristal	8h en journée	à partir de 1 500 €